

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 12**



**Engagement n° 12 :**

*Vérifier que la puissance installée des équipements de production dont les fonctions de protection en fréquence sont réglées à des seuils de déclenchement plus serrés par rapport aux exigences usuelles si elles sont toujours égales à quatre-vingt-seize virgule six mégawatts (96,6 MW) puis enfin de confirmer ou d'indiquer le nombre de clients participants ainsi que le nombre de kilowatts installés (demandé par RNCREQ)*

**Réponse à l'engagement n° 12 :**

**Le Distributeur confirme que la puissance installée des équipements de production dont les fonctions de protection en fréquence sont réglées à des seuils de déclenchement plus serrés par rapport aux exigences usuelles est toujours égale à 96,6 MW. Le nombre de clients à l'option de mesurage net est de 17 pour un total de 59,7 kilowatts installés.**